



Point presse du comité «Notre Ville»

Mercredi 10 avril 2019, Salle del Castillo, Vevey

1. COMMUNICATION

Dépliant avec nos arguments
Envoyé en tout-ménage à Vevey le 12 avril 2019

Affiches de campagne
Dans les rues de Vevey dès le 12 avril 2019

2. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ

Des problèmes de parking, vraiment?
par Eric Oguey

Des problèmes de circulation, certainement!
par Antoine Dormond

Viv(r)e l'espace public
par Sabrina Dalla Palma

Une vague idée ou un projet réaliste?
par Stéphane Molliat

D'amour et d'eau fraîche
par Yvan Luccarini

CONTACT

Comité «Notre Ville»
Case postale 722 | 1800 Vevey 1
www.notreville.ch | vevey@notreville.ch

Antoine Dormond, 079 742 26 92
Eric Oguey, 079 342 96 50
Sabrina Dalla Palma, 076 407 33 83
Stéphane Molliat, 079 342 54 94
Yvan Luccarini, 079 340 36 18

NON

AU PARKING SOUS LA PLACE DU MARCHÉ LE 19 MAI 2019



Pour notre ville

À Vevey, de nombreuses personnes se plaignent du trafic, des bouchons, du bruit, de la pollution et des dangers que courent les enfants et les personnes âgées. Ces problèmes nécessitent des solutions. Notre objectif est donc de préserver et si possible améliorer la qualité de vie de la population veveysanne, mais aussi de conserver l'attractivité économique, culturelle et touristique de Vevey. Pour cela, il ne faut plus attirer le trafic motorisé au centre-ville. Nous souhaitons que la Place du Marché devienne une place publique de qualité. Glisser les voitures sous une dalle, comme on mettrait la poussière sous le tapis, installerait définitivement le trafic et les bouchons au cœur de Vevey. C'est pourquoi le Conseil communal a approuvé à une large majorité un Plan directeur du stationnement qui prévoit suffisamment de places de parking tout en préservant la qualité de vie de la population.



Le pire endroit pour un parking

Contrairement à bien d'autres grands parkings, la Place du Marché n'est pas sur un axe routier principal. Y maintenir un aspirateur à voitures, c'est entretenir et même aggraver le trafic au centre-ville, notamment sur

le giratoire de la Gare ainsi que sur les axes Nestlé-Torrent et Simplon-Italie. Toutes ces rues devraient plutôt inviter à flâner, à s'arrêter dans des commerces ou des restaurants, ou à aller se balader au bord du lac.

Des dizaines de millions pour ne rien résoudre ?

Mettre demain sous la place le même nombre de voitures qu'il y en a aujourd'hui dessus ne changerait évidemment rien aux problèmes de trafic et de pollution. Il y aurait toujours les mêmes bouchons dans les rues

et carrefours adjacents, les mêmes automobilistes à la recherche de la place idéale et les mêmes émissions de CO₂ et de particules fines. Cette initiative est le moyen le plus cher de ne résoudre aucun problème.

Nous défendons une approche globale de la mobilité à Vevey pour gagner en qualité de vie. Et pour que Vevey garde son attractivité économique et culturelle, il faut cesser de favoriser le trafic motorisé au cœur de notre ville.

Une vague idée ou un projet réaliste ?

L'initiative ne propose rien de plus qu'une « idée » générale. Avant une éventuelle réalisation, elle devrait d'abord être transformée en projet précis, sans aucune garantie de passer toutes les procédures politiques et juridiques, mais avec la certitude que rien ne changerait pendant longtemps.

Le Plan directeur du stationnement adopté en 2018 tient compte des parkings souterrains existants qui sont à proximité immédiate de la route cantonale: Deux-Gares,

Midi-Coindet, Manor, Simplon Centre et Panorama. Il prévoit d'ajouter un parking public de plus de 200 places à la gare puis un autre à Entre-deux-Villes ou à la Route de Blonay ainsi qu'un *Park and Rail* en liaison directe avec la halte du train MVR au Château d'Hauteville. Cela répondra largement à la demande et permettra, si tel est le vœu des Veveysannes et des Veveysans, de libérer totalement la Place du Marché des voitures. La mise en œuvre de ce plan peut commencer rapidement. Plus d'infos sur : demain.vevey.ch



D'amour et d'eau fraîche

En 2017, la Ville de Vevey a organisé un concours pour le réaménagement de la Place du Marché auquel ont participé des équipes composées d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs en mobilité, d'architectes paysagistes, d'éclairagistes... Une démarche participative citoyenne l'a accompagnée, à laquelle certains commerçants du quartier ont malheureusement refusé de participer.

Le projet « D'amour et d'eau fraîche » retenu par le jury rend définitivement une grande partie de la place

aux piétons. Il offre ainsi un espace généreux avec un accès au lac et un dégagement total depuis la Grenette. Les arbres coupés en 1999 seraient enfin et largement compensés par la plantation de plus de 50 arbres de grandes tailles tout autour de la place. Le revêtement de sol serait également totalement repensé et les terrasses seraient mises en valeur et réaménagées. Le détail de ce projet peut être consulté sur le site: laplacedumarche.ch



Un aménagement sur une dalle de parking serait inévitablement rudimentaire. Il serait impossible d'y planter des arbres de grande taille, alors qu'ils sont indispensables pour créer des îlots de fraîcheur qui constituent le nouveau défi des villes.

Vevey la douce

Plusieurs axes routiers veveysans dépassent les limites d'exposition au bruit du trafic routier: l'Avenue Général-Guisan, l'Avenue Nestlé, l'Avenue de la Gare, etc. Le trafic motorisé provoque des maladies liées au bruit, mais aussi à la pollution. Il nécessite beaucoup d'infrastructures et représente un danger pour les enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap.

Dans une ville dense comme Vevey, on peut aisément favoriser les déplacements à pied, développer les pistes cyclables ou encore les voies rapides pour les transports publics.

Dès lors, il pourrait être encore plus agréable de s'y déplacer, de se détendre à l'ombre d'un arbre, de se restaurer au calme et ainsi de prendre le temps de vivre. C'est ce à quoi la grande majorité de la population de notre ville aspire.

Notre Place, notre patrimoine

La Place du Marché est classée A à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) et elle est en principe inconstructible. Y construire un parking nécessiterait des autorisations cantonales particulières, tout comme la validation du principe même de construire un parking qui n'est pas directement connecté à un axe routier principal.

Construire un parking souterrain à la Place du Marché est une erreur stratégique qui se paiera pendant des dizaines d'années.

Le commerce local

Les clients fréquentent un commerce pour son assortiment, pour l'accueil et le conseil qu'ils y trouvent, et non juste parce qu'il y a un parking devant ! Si c'est la rapidité qui compte, internet l'emporte. Vevey peut renforcer son attractivité en développant la qualité de vie (zones piétonnes, terrasses, espaces de détente, zones vertes). Les piétons s'arrêtent plus facilement dans les commerces lorsqu'ils sont détendus. L'accueil et l'aménagement des rues créent une alchimie positive.

Pour le commerce local, la voiture au centre-ville n'est pas la solution, mais bien souvent le problème.

Bienvenue à nos voisins

Avec les mesures prévues par le Plan directeur du stationnement, nos voisins motorisés trouveront toujours une place de parking, et se réjouiront de marcher quelques dizaines de mètres dans des rues accueillantes. De plus, la cadence du train MVR Vevey-Blonay passera au quart d'heure à partir de juillet 2019.

Vu les conséquences des premiers mois de travaux pour la Fête des Vignerons, trois ans de chantier pour un parking sous la Place du Marché ne donneraient-ils pas le coup de grâce au commerce local ?

Si c'est évident, pourquoi n'est-ce pas encore fait ?

Les partisans de l'initiative prétendent que leur proposition est évidente, que l'emplacement est parfait, que les travaux ne posent pas de problème et que la rentabilité est assurée. Alors comment se fait-il que depuis plus de 30 ans qu'on parle d'un parking souterrain à la Place du

Marché, il n'y ait eu aucun projet concret de construction ? Comment se fait-il que les investisseurs privés n'aient pas débarqué depuis longtemps en masse, attirés par le bon filon ? N'est-ce pas parce que ce projet n'est ni simple ni rentable ?

Un serpent de mer qui surgit du passé

Notre société évolue vers de nouvelles pratiques en matière de mobilité. La Confédération et les cantons encouragent le développement des transports publics et la mobilité douce, le taux de motorisation des citoyens baisse et les jeunes sont de moins en moins intéressés à passer leur permis de conduire. Les initiés ignorent cette évolution et persistent dans une vision passéiste.

Une fausse bonne idée

Un parking sous la Place du Marché s'inscrit dans une vision à très court terme. Ce serait la garantie d'un blocage durable de la circulation dans le centre, principalement autour de la Place de la Gare. Les grands perdants seraient bien entendu la population veveysanne et, quoiqu'ils en pensent, les commerçants et les restaurateurs.

Une initiative de blocage

La proposition d'un parking sous la Place du Marché est ancienne. Pendant une trentaine d'années au moins, alors que la majorité des autorités y était favorable, rien de concret ne s'est fait. La Place du Marché semblait durablement bloquée dans son état actuel.

En 2017 a eu lieu un concours d'urbanisme pour un réaménagement de la place, sans parking souterrain. Le projet gagnant maintient dans un premier temps 200 places en surface. La différence est compensée par la

création d'un parking souterrain à la gare. À terme, si la population le souhaite, l'aménagement prévu permet de libérer totalement la Place du Marché sans travaux importants.

Avec ce projet, on pouvait espérer sortir enfin de l'immobilisme et trouver une solution qui satisferait une majorité de la population. Mais c'est à ce moment-là que l'initiative a été lancée. Histoire de tout bloquer pour quelques décennies encore ?

Maintenant, le changement !

Depuis 40 ans, la Place du Marché n'a pas changé. Le temps est venu d'agir. Les projets contenus dans le Plan directeur du stationnement peuvent se réaliser rapidement: le parking à la gare doit faire l'objet d'un accord

avec les CFF cette année, et le réaménagement de la Place du Marché pourrait commencer peu après le démontage des installations de la Fête des Vignerons. Alors, on bloque tout ou on avance enfin ?

Des places à tout prix

À la Place du Marché, les conditions liées à la proximité du lac ressemblent à celles du projet de parking d'Entre-deux-Villes ; le coût de construction devrait donc être du même ordre. De plus, la place est un patrimoine protégé, ce qui oblige à placer ascenseurs, escaliers,

rampes pour les voitures en dehors du périmètre. Cela augmentera la facture et défigurera les rues adjacentes. Les 102'000 francs par place sont donc un prudent minimum qui annonce un gouffre financier. Qu'en sera-t-il du prix du stationnement ?

COMMUNE	PARKING	COÛT DE CONSTRUCTION DU PARKING	COÛT DE L'AMÉNAGEMENT DE SURFACE	NOMBRE DE PLACES	COÛT MOYEN PAR PLACE
La Tour-de-Peilz	Remparts	16'400'000	3'000'000	242	80'000
Yverdon-les-Bains	Place d'Armes	71'000'000	20'000'000	1'000	91'000
Vevey (devis)	Entre-deux-Villes	22'400'000	4'200'000	300	88'600
Vevey (projet)	Place du Marché	36'000'000	10'000'000	450	102'000

Chiffres tirés des documents officiels des communes

Avec un coût sans l'aménagement de surface de 80'000 francs par place, le parking sous la Place du Marché serait déficitaire, de l'avis même des initiants.

En effet, c'est Philippe Oertlé, président du comité d'initiative qui le déclare dans le 24 heures du 15 février 2018 :

«D'après nos contacts, il faut compter entre 40'000 et 50'000 francs par place pour que cela reste rentable».

Pourquoi s'obstiner ?

Partenariat public-privé, la solution miracle ?

Le financement par la commune d'un projet tel que le parking souterrain de la Place du Marché semble exclu au vu de l'état des finances. Les partisans de l'initiative proposent donc un partenariat public-privé (PPP).

Toutefois, aucune entreprise privée n'investit des millions pour le seul bien commun, des bénéfices doivent être assurés. Les trois exemples ci-dessous le montrent.

- La multinationale candidate à construire et gérer un parking souterrain à Entre-deux-Villes, sous la forme d'un PPP, annonçait qu'elle exigerait aussi la gestion et les recettes du par-

king du Panorama pour atteindre une rentabilité suffisante.

- À Yverdon-les-Bains, la commune garantit au partenaire privé un chiffre d'affaires de 2,5 millions par an. Pendant 10 ans, chaque année où ce montant ne sera pas atteint, la commune devra verser 150'000 francs au partenaire privé. De plus, elle a dû augmenter le prix des places en surface dans tout le quartier.

- À La Tour-de-Peilz, la construction du parking des Remparts était au bénéfice direct de Coop et Migros, qui ont payé chacun un tiers de la construction.

Qui à Vevey jouerait ce rôle de partenaire ? Les commerçants de la vieille ville ? On peut en douter.

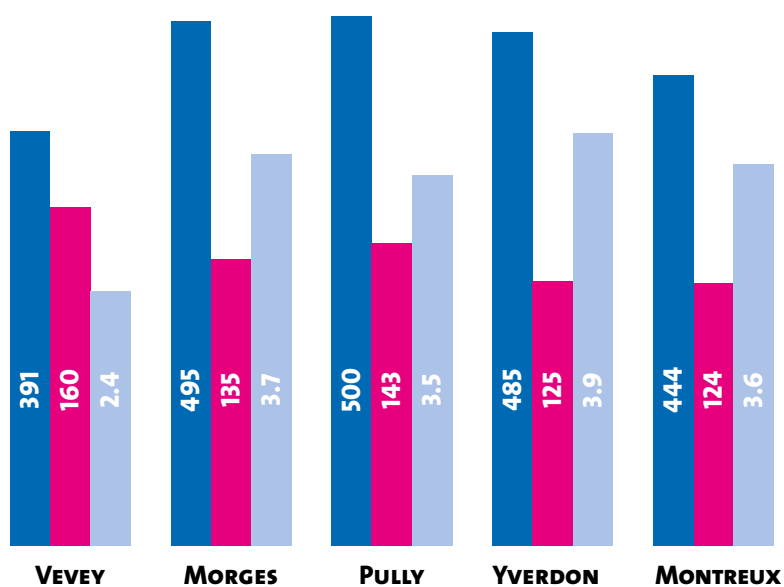
Si un parking devait se construire à la Place du Marché sous la forme d'un PPP, on peut parier que la commune devrait renoncer à la maîtrise de ses places de stationnement et que les revenus de ce parking reviendraient entièrement au partenaire privé, les recettes publiques seraient diminuées d'autant. Loin d'être une solution miracle, le PPP ressemble plutôt à un mirage.

Un problème de parking, vraiment ?

La présentation apocalyptique que certains font d'un « problème de parcage à Vevey », de « familles qui ne viennent plus en visite parce qu'elles ne savent pas où se parquer », de « trajets d'1/4 d'heure entre la place de parking et la maison », tout cela ne correspond que très peu à la réalité.

- Au centre-ville les soirs de semaine, le taux d'occupation des places de parking n'est que de 70 %.
- Il reste en permanence des places dans certains parkings souterrains.
- Le samedi matin, avant le chantier, malgré les 200 places de parking supprimées par le marché, il restait en moyenne plus de 100 places libres au Panorama.

Source : Préavis 14/2018, « Plan directeur du stationnement »



Source : direction de l'urbanisme, Vevey (chiffres 2017)

- Le taux annuel de remplissage moyen de la Place du Marché n'est que de 60 %.
- Le parking de la Place du Marché n'affiche quasi complet que pendant 4,8 % du temps (données récoltées sur le site riviera-parking.ch, entre le 17 novembre 2017 et le 23 octobre 2018).

Évidemment, on ne trouve pas une place de stationnement aussi facilement que dans les parkings géants des centres commerciaux hors des villes. Évidemment, il faut accepter de ne pas pouvoir se parquer gratuitement et en surface devant sa porte. Évidemment, il faut dans certains secteurs accepter de payer une place dans un parking public ou privé. Mais n'est-ce pas normal en ville ?

- Voitures de tourisme par 1'000 hab.
- Places de parking publiques sur voirie par 1'000 hab.
- Voitures de tourisme par places publiques en voirie

A Vevey, il y a 18'000 places de stationnement, publiques et privées, alors que moins de 7'000 véhicules sont enregistrés sur la commune. En comparaison avec d'autres villes vaudoises, nous sommes très généreux avec nos pendulaires et nos visiteurs.

Les Veveysans sont parmi les Vaudois les moins motorisés, mais Vevey est la ville vaudoise qui a le plus de places de stationnement en surface accessibles au public. Dans l'ensemble, il n'y a pas de problème de parking à Vevey.

Dans le futur, ce qui sera décisif pour le centre-ville, ce sont la mobilité douce, l'attractivité et la qualité de vie. Piétons, vélos et voitures devront pouvoir y accéder. Il faut prendre les décisions pour l'avenir avec une réflexion globale et une juste répartition des moyens.

Qui sommes-nous ?

Nous avons constitué le comité « Notre Ville » afin de convaincre la population de refuser l'initiative pour un parking souterrain à la Place du Marché.

Nous sommes soutenus par l'Association transports et environnement ATE et quatre groupes politiques: Décroissance-Alternatives, le Parti socialiste, Les Verts et Vevey Libre.

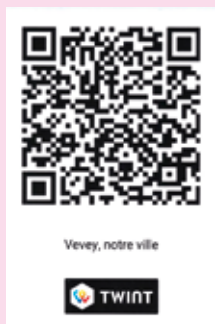
Le comité « Notre Ville » est composé de: Pierre Butty, Sabrina Dalla Palma, Antoine Dormond, Alain Gonthier, Gabriela Kaempf, Yvan Luccarini, Stéphane Molliat, Eric Oguey et Clément Tolusso.

Contact

Comité « Notre Ville »
Case postale 722, 1800 Vevey 1
079 340 36 18, info@notreville.ch

Dons

Caisse d'Épargne Riviera – Vevey
CH15 0834 9000 1100 1025 0
(CCP de la banque : 30-38248-4)



Affiches de campagne

NON
AU PARKING SOUS LA
PLACE DU MARCHÉ
LE 19 MAI 2019

.....

**CREUSER
SANS
RÉFLÉCHIR ?**

.....

Notre Ville.ch

NON
AU PARKING SOUS LA
PLACE DU MARCHÉ
LE 19 MAI 2019

.....

**S'ENTERRER
DANS
LE PASSÉ ?**

.....

Notre Ville.ch

NON
AU PARKING SOUS LA
PLACE DU MARCHÉ
LE 19 MAI 2019

.....

**46 MILLIONS...
ET TOUJOURS
DES BOUCHONS**

.....

Notre Ville.ch

NON
AU PARKING SOUS LA
PLACE DU MARCHÉ
LE 19 MAI 2019

.....

**MERCI
POUR NOS
POUMONS**

.....

Notre Ville.ch

NON
AU PARKING SOUS LA
PLACE DU MARCHÉ
LE 19 MAI 2019



.....

Notre Ville.ch

NON
AU PARKING SOUS LA
PLACE DU MARCHÉ
LE 19 MAI 2019

.....

**L'AVENIR
EST
AILLEURS**

.....

Notre Ville.ch

Interventions des membres du comité

Des problèmes de parking, vraiment?

par Eric Oguey

Une «légende urbaine», selon les termes mêmes du municipal PLR Rivier, fait état d'un énorme problème de parcage en ville, de personnes qui ne viennent plus à Vevey pour s'y promener ou faire leurs courses.

Nous avons étudié si tout cela correspond à la réalité et avons constaté que cette rumeur était infondée.

Les taux d'occupation des parkings et de la Place du Marché sont situés entre 60 et 70 %. Le parking de la Grand-Place n'est complet que pendant 4,8 % du temps, hors période actuelle. Ces données ne sortent pas de notre imagination, mais ont été produites par la commune et sont régulièrement mises à jour sur le site cartoriviera.ch/parkings/.

Actuellement, malgré la fermeture des 450 places sur la Place du Marché, il subsiste tout le temps, à toutes heures, plusieurs centaines de places dans les parkings de la ville. Il suffit d'observer les panneaux à l'entrée de la cité ou sur internet. Un contrôle aléatoire fait ces derniers temps m'a montré entre 280 et 605 places de libre sur 1350 possibilités, à toutes heures de la journée. D'ailleurs, le Municipal Rivier a déclaré devant le Conseil communal qu'il n'y avait «jamais moins de 150 places libres».

Sur l'ensemble de la ville, il y a 18 000 places de stationnement publiques et privées pour 7000 véhicules enregistrés dans la commune.

Les Veveysans sont peu motorisés et Vevey est la ville vaudoise qui a le plus de places de stationnement en surface accessibles au public. Il n'y a donc pas de problème de parking à Vevey.

Conclusion: le soi-disant problème de parcage à Vevey est largement exagéré par les initiants du parking souterrain. On comprend bien pourquoi.

Des problèmes de circulation, certainement!

par Antoine Dormond

Vevey est une ville dense. Y circuler en voiture est difficile et problématique. Le trafic en constante augmentation depuis des décennies provoque : pollutions, bouchons et ralentissements en cascades. En pérennisant une grande capacité de parcage au centre-ville, c'est la garantie que cette situation chaotique perdure.

Cette tendance doit impérativement être inversée afin de faire respirer à nouveau cette ville et ses habitants. La structure urbaine compacte de Vevey est une formidable opportunité pour réduire l'emprise de la mobilité individuelle motorisée sur l'espace public, en développant d'autres modes de déplacements plus écologiques et moins gourmands en espaces.

Le Plan directeur du stationnement accepté en 2018 par une large majorité du Conseil communal. Ce plan prévoit de positionner des parkings aux entrées de la ville afin de capter le trafic avant qu'il n'engorge le cœur de Vevey. Ce plan répond aux différents défis de l'augmentation de la part de mobilité douce, de la libération d'espaces publics pour une meilleure qualité de vie, de l'efficacité des transports publics, tout en aménageant des places et des accès pour les personnes qui n'ont pas la chance de pouvoir se déplacer à pied ou à vélo. Un service de livraison à vélo a déjà bien fait ses preuves et le prouve actuellement par sa pleine activité en tant que mesure d'accompagnement aux nuisances du montage de la fête des vigneron.

En diminuant la charge de trafic dans le centre, un réseau de transports publics plus performant et régulier peut se développer. L'augmentation de la cadence sur certaines lignes

de transports publics est à encourager. Les trains du MVR passeront à la cadence au quart d'heure à partir de juillet 2019 doublant ainsi l'offre entre Vevey et les communes de Blonay et St-Légier. C'est une bonne nouvelle pour la région.

Enfin, la ville doit miser sur un réseau sûr et performant de pistes cyclables pour favoriser un mode de déplacement efficace, écologique, silencieux et bon pour la santé. Les zones piétonnes doivent être repensées, agrandies et reliées entre elles afin de créer un maillage piéton pratique et agréable à travers les différents quartiers.

La révision du Plan directeur communal en cours va dans cette direction. Un pas supplémentaire pourrait être franchi en réfléchissant à la création de quartiers sans voitures. Ces quartiers permettent d'attirer une population qui utilise des modes de déplacement doux et qui consomment localement, favorisant ainsi les petits commerçants et les artisans de notre ville.

Ces mesures permettront de diminuer fortement le recours à la mobilité individuelle motorisée en ville, et par conséquent le trafic et le besoin en stationnement.

Viv(r)e l'espace public

par Sabrina Dalla Palma

Non seulement cette initiative ne résoudrait pas les problèmes de circulation en ville, mais elle n'améliorerait pas la qualité de vie des Veveysannes et des Veveysans, surtout pour les personnes qui habitent dans les quartiers proches de la Place du Marché.

Construire un parking souterrain signifie concrètement mettre les voitures qui sont actuellement garées en surface sous la place. Cela consiste à les cacher, comme on glisserait la poussière sous un tapis. Le nombre de voitures arrivant par la rue du Torrent, la rue de Lausanne ou l'avenue Paul-Cérésole resterait inchangé. Il y aurait toujours autant de voitures cherchant une place dans les rues secondaires autour de la place et dans le quartier de Plan-Dessous. Et il y aurait toujours autant de pollution due au trafic motorisé. C'est d'ailleurs un des points qui étonnent dans la campagne des initiants, qui ont adopté le slogan «pour une ville qui respire». On peut se demander en quoi il y aura moins de particules fines à Vevey avec un parking souterrain: en cachant les voitures sous la surface visible de la place, on n'empêchera pas celles-ci de produire la même quantité d'émissions polluantes et de bruit...

De nombreuses familles et de personnes âgées ont fait le choix de vivre au centre-ville de Vevey pour pouvoir se déplacer facilement à pied d'un point à l'autre et profiter de l'importante offre commerciale et culturelle de notre ville sans devoir systématiquement utiliser une voiture. Ces personnes réclament des rues plus calmes et plus sécurisées, pas seulement sur la place du marché, mais partout ailleurs en ville. Le parking souterrain ne répondrait pas à leurs attentes.

Le soutien de certains commerçants à ce parking est souvent mis en avant. Mais ceux-ci n'oublient-ils pas que les Veveysannes et Veveysans représentent 20 000 clientes et clients, qui se déplacent avant tout à pied et qu'il ne faudrait pas détourner vers des commandes en ligne à force de rues bruyantes, polluées et dangereuses?

Cacher les voitures sous la place permettrait certes de libérer l'espace au-dessus, mais ne permettrait pas de valoriser les rues proches de la place et les quartiers adjacents, bien au contraire. Vevey est une ville à taille humaine qui a un potentiel important. Sans parking à la Place du Marché, il sera encore plus agréable de se déplacer, de se détendre ou de se restaurer au calme sur une terrasse. C'est, selon nous, ce à quoi aspire la majorité de la population veveysanne.

Une vague idée ou un projet réaliste?

par Stéphane Molliat

Ce parking sous la Place du Marché fait l'objet de débat depuis les années 1970. Après de nombreuses péripéties, le Conseil communal a refusé une entrée en matière à ce sujet en 2009.

Près de 50 ans après les premiers débats, ce parking est maintenant totalement hors sujet. Issu d'une époque où la traversée de Vevey était prévue sur 4 pistes, où la voiture présentait la promesse d'un avenir radieux partout dans les centres, on mesure maintenant le décalage de cette proposition.

Cette proposition ne repose pour l'instant que sur une idée vague. En comparaison, le Plan directeur du stationnement voté par le Conseil en 2018 représente plus de 5 ans d'études par les services communaux, des urbanistes, des spécialistes du trafic, etc.

Il en ressort que ce projet ne représente rien d'autre qu'une initiative de blocage, avec les effets suivants :

- ralentir, voire bloquer des projets déjà bien avancés;
- au mieux 5 ou 10 ans de discussions et d'études diverses pour aboutir à une impasse, comme ce fut déjà le cas.

Le Plan directeur du stationnement prévoit de maintenir 200 places sur la Place du Marché, dans un premier temps, tout en réaménageant un bel espace public piéton ouvert du Bois d'Amour au lac, avec un généreuse arborisation, répondant aux contraintes des manifestations veveysannes. La compensation des places supprimées est prévue dans le parking juste derrière la gare, un projet prêt, qui a déjà fait l'objet d'une première enquête publique.

Cette vision est plus cohérente car elle allège le trafic sur le rond-point de la gare et au centre. Elle correspond à une évolution naturelle des centres-villes.

C'est exactement l'inverse des effets d'un parking sous la Place du Marché, qui représente le pire endroit où amener le trafic.

Nous devons être cohérents le 19 mai. Refuser un projet qui n'est plus de ce temps et poser les bases d'une évolution logique de notre ville, une ville ouverte à tous.

D'amour et d'eau fraîche

par Yvan Luccarini

Certains aiment à dire que notre Place du Marché est le parent pauvre de l'urbanisme à Vevey, puisqu'aucun projet n'est en ligne de mire depuis des décennies.

Pourtant, en 2017, la Ville de Vevey a organisé un concours pour le réaménagement de la Place du Marché auquel ont participé des équipes composées notamment d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs en mobilité, d'architectes paysagistes et d'éclairagistes. Une démarche participative citoyenne l'a accompagnée dès le début. Celle-ci a d'ailleurs permis l'intégration dans le cahier des charges initial de la diminution progressive du parking en surface jusqu'à la disparation complète des voitures au rythme de l'évolution de la mobilité dans notre commune.

Le projet «D'amour et d'eau fraîche» retenu par le jury rend définitivement une grande partie de la place aux piétons et à la mobilité douce. Il offre ainsi un espace généreux avec un accès au lac et un dégagement total depuis la Grenette. Le haut de la place («Grenette» et «Bois d'amour») est entièrement piétonnisé tout en restant connecté par l'arrière aux transports publics. Les arbres coupés en 1999 seraient enfin et largement compensés par

la plantation de plus de 50 arbres de grande taille tout autour de la place, créant ainsi une grande zone ombragée tant pour la mise en valeur des terrasses que celle de l'espace public non dédié à la consommation.

Le 19 mai prochain, la population veveysanne peut écrire une page importante de l'avenir urbanistique de notre ville, en choisissant entre:

- la construction hypothétique d'un parking souterrain qui pérenniserait les problèmes de circulation et leurs conséquences néfastes dans le centre-ville, tout en coûtant au minimum 46 millions de francs;
- un réaménagement de la Place du Marché qui diminuerait progressivement l'empreinte de la voiture au centre-ville et qui améliorerait la qualité de l'espace public au bénéfice des habitants, des commerçants et des visiteurs, pour un investissement de l'ordre de 10 millions de francs.

Enfin ce projet présente l'avantage d'être un compromis acceptable pour l'ensemble des forces politiques soutenant notre comité et qui s'engagent dès le refus de cette initiative à tout mettre en œuvre pour qu'il soit réalisé dans les plus brefs délais.